

Ecrit par Echo du Mardi le 23 juin 2023

La cheminée d'Aramon sera finalement grignotée



Après le [semi-échec de déconstruction](#) par affalement de la cheminée de l'ancienne centrale thermique d'Aramon, la partie inférieure va finalement être grignotée. L'opération devrait débuter d'ici quelques semaines.

EDF et la société Cardem, filiale de Vinci, ont lancé des investigations sur cet « aléa technique » survenu le [7 juin dernier](#). Les études réalisées ont confirmé l'absence de risque d'effondrement de la structure, haute d'environ 140m, restée en place et de risque pyrotechnique, toutes les charges ayant explosé. Un périmètre de sécurité intégralement inclus dans l'enceinte du site EDF est maintenu autour de la cheminée avec un gardiennage 24/24h afin d'assurer la sécurité du site.

[Lire également - « \(Vidéo\) Pourquoi la cheminée d'Aramon n'est pas tombée complètement ? »](#)



Ecrit par Echo du Mardi le 23 juin 2023

Des constats d'huissier ont été réalisés afin de déterminer les parcelles alentour concernées par des éventuels dépôts de poussières. Des prélèvements ont ensuite été réalisés, en présence des huissiers, par un bureau d'études indépendant et mis sous scellés avant d'être envoyés en laboratoire pour analyses. Les résultats confirment que les poussières émises lors du tir ne présentent pas de risque pour la santé ni pour l'environnement. Un expert agricole indépendant a été mandaté par EDG afin de faire l'inventaire des parcelles environnantes ayant subi un éventuel impact sur les récoltes à venir. Les expertises sont en cours de finalisation.

La méthodologie retenue pour la déconstruction de la partie inférieure restée en place est la technique du grignotage du béton à l'aide d'une grue. Cette méthode nécessitera d'amener le matériel par des transports routiers spécifiques. Après plusieurs jours de montage, la grue devrait être opérationnelle début juillet. Les travaux devraient se poursuivre sur l'été, leur durée étant étroitement conditionnée aux conditions météorologiques et notamment aux conditions du vent.